

## L'édito



Source Journal « La Montagne » du 28/05/2020

Lors de l'élection municipale du 15 mars dernier, vous avez choisi d'accorder votre confiance à la liste AGIR et AVANCER ENSEMBLE. Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier.

Le samedi 23 mai 2020, après la période de confinement, le conseil municipal d'installation a pu procéder à l'élection du Maire, des Adjointes et de la Conseillère déléguée. Six conseillers municipaux de la majorité et trois de l'opposition complètent cette équipe.

Elu Maire, c'est avec plaisir que je m'engage à diriger notre commune pour les six prochaines années avec un objectif clair : permettre à chacun de profiter d'un environnement préservé et sécurisant. L'assurance d'une qualité de vie rurale proche de la ville.

Cependant, un Maire n'est rien sans son équipe. Malgré le contexte actuel, ce nouveau conseil municipal est déjà au travail depuis le 15 mars pour que notre programme de campagne devienne concret.

La gestion de la crise liée au coronavirus a bouleversé nos habitudes de vie. De même, le calendrier des missions communales a été perturbé. Ces dernières reprennent progressivement depuis le 11 mai.

Cédric MEYNIER, Maire

A la une *Connaissez-vous votre commune ?*

Saint-Georges-sur-Allier est une commune relativement proche de l'agglomération urbaine dominante de l'Auvergne. Elle n'en reste pas moins rurale. Trois villages sont implantés : Saint-Georges dans un petit vallon amorcé entre le Montfoulhoux et le puy Saint-André, Lignat au pied du puy de Fontanay et Ceyssat autour d'un monticule rocheux.

D'une superficie de 9.42 km<sup>2</sup>, notre commune compte 1266 habitants (recensement de 2019), soit 134 habitants/km<sup>2</sup>.

Depuis 2011 la population augmente, en moyenne, de 1,1% par an, soit 14 individus.



## Vos élus

FONCTIONS	ELUS	DELEGATIONS	REMUNERATION MENSUELLE (*)		
			Indemnités maximales autorisées	Pourcentage de l'enveloppe maximale perçue suite à délibération	Indemnités réelles perçues
Maire	Cédric MEYNIER		2006 € bruts /mois	30 %	600 € bruts /mois
1 <sup>er</sup> Adjoint	Eric MARIDET	Finances	770 € bruts /mois	52 %	400 € bruts /mois
3 Adjointes	Chloé COLNET Bertrand CORMERAIS Catherine TACHET	Enfance/Jeunesse/Affaires Sociales Travaux Urbanisme			
1 Conseillère Déléguée	Véronique WHITEHEAD	Communication et Relation avec les associations			
6 Conseillers Municipaux de la majorité	Julien DUMONT Siham REVEL Julien LESTANGT Marianne FERREIRA Emmanuel LAURENT Annabelle WEISS	Chargé de la communication Chargée de la communication	* Ce choix permet d'économiser près de 30 000 euros par an sur le budget communal.		
3 Conseillers Municipaux de la liste « St Georges Autrement »	Eric CALCHERA Nataly PERRIER Clément DELAVET				

## Notre personnel communal, au nombre de 14

2 agents Administratifs et Secrétariat  
2 agents Services techniques  
2 agents avec fonction ATSEM à l'école maternelle  
1 agent ETAPS  
7 agents ALSH : une Directrice, une Directrice adjointe et 5 agents dont le temps de travail est partagé entre la commune et Mond'Arverne

## Nos locaux communaux:

Un pôle administratif et festif, inauguré en 2019, à St-Georges avec : la Mairie, la Salle des Fêtes, des salles associatives et la Médiathèque  
Une caserne avec 18 Pompiers, sous la salle des fêtes de St-Georges  
Un bâtiment hébergeant les Services techniques avec un local aménagé pour les agents à Lignat



Deux écoles, une cantine avec 150 enfants scolarisés  
Un centre de loisirs (ALSH) et une garderie  
Un club' Ados, géré par Mond'Arverne  
Un logement locatif géré par la commune et 11 logements locatifs gérés par Auvergne Habitat

## Nos infrastructures et vie locale

17 associations  
Une plateforme de broyage à Lignat  
Un Arboretum, à Ceyssat, face à l'école  
Un terrain de basket à St-Georges  
Un stade avec terrain multisport (Foot/Rugby/Basket) et vestiaires à Lignat  
Deux terrains de pétanque, à St Georges (halle) et Lignat  
Un terrain de tennis à Lignat  
Une petite aire de jeux à l'école  
8 arrêts de bus, dont 3 récents, en collaboration avec le conseil municipal des jeunes  
3 tables de pique-nique : Lignat, la Gargouillère et l'arboretum

## Notre patrimoine

L'Église de Saint Georges, construite probablement au XIV<sup>e</sup> siècle en remplacement d'une église plus ancienne, est d'un style différent des églises gothiques d'Auvergne. Son porche est classé aux Monuments Historiques.

Une maison dans le carrefour à Lignat  
Un petit bâtiment vers l'ancien lavoir de Lignat  
Une Halle à St-Georges  
Un cimetière communal  
La Chapelle de Lignat  
Deux fours banaux à Lignat et St-Georges  
Différents terrains communaux  
Un monument aux Morts dans chaque village et un monument en mémoire aux soldats fusillés le 8 août 1944 dans le bois de la Garenne  
Deux fontaines à St-Georges et une à Ceyssat



La Gargouillère de Lignat est une des curiosités de notre commune. Sur le ruisseau, le Celet, une source jaillit régulièrement toutes les 90 secondes environ, formant un petit geyser de moins d'un mètre.  
L'accès se fait au niveau de la D4, route de Busséol, à la sortie de Lignat.

## Le Sivom

Le SIVOM de l'Albaret, dont le siège est situé sur notre commune, est un syndicat regroupant 7 communes (Saint-Georges-sur-Allier, Périgny-sur-Allier, Saint-Julien-de-Coppel, La-Roche-Noire, Saint-Maurice, Mirefleurs et Busséol).

Il exerce des compétences liées à l'assainissement. Son activité est exclusivement pour le compte de collectivités pour des travaux divers d'aménagement du territoire.

L'équipe se compose d'une Directrice, un Responsable Technique et huit agents.

# Les actualités

L'ensemble de ces informations étant susceptibles d'évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la mairie.

## **Ecole, ALSH, RAM :**

L'école et les services périscolaires ont progressivement rouvert depuis le 12 mai.

Lors de la première phase du déconfinement, un nombre restreint d'enfants a été accueilli. Depuis le 02 juin, une vingtaine est scolarisée en maternelle et une soixantaine en élémentaire.

La rentrée de septembre est en cours de préparation. Le dossier d'inscription au service périscolaire (cantine, garderie) est disponible sur le site de la mairie. Il doit être retourné à la Mairie pour le 31 juillet.

Le centre de loisirs extrascolaire (ALSH) a repris les accueils du mercredi en effectif limité depuis le 20 mai. Il sera, également, ouvert au mois de juillet. Le séjour hors-site a été annulé.

Les ateliers mis en place par le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) devraient, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, reprendre en septembre. Cependant, les rendez-vous pour les parents et les Assistants Maternelles, ayant besoin d'informations ou de conseils, peuvent être organisés à la demande.

Pour tous ces services, des informations complémentaires sont à retrouver sur [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)



## **Les aventures des bénévoles de « A vos masques, prêts, partez ! »**

Avec le soutien de la Mairie de St-Georges, une quinzaine d'habitants ont répondu à l'appel de Brigitte Dumont et Josiane Barthes, afin de créer un collectif de couturières et couturiers, volontaires pour la fabrication de masques en tissu lavable.

Malgré les contraintes de l'école à la maison et du télétravail, un grand nombre d'habitants s'est investi dans ce beau projet, soit en participant directement aux ateliers, soit en fournissant fils et tissu. L'équipe s'est organisée autour de 4 activités majeures :

Couper, épingle, passer Les élastiques, coudre. Le plus difficile a été de se fournir en élastique devenu onéreux. La municipalité a donc pris en charge cette dépense.

Un collectif bienveillant, généreux et dynamique a fait naître, sur notre commune, un bel élan de solidarité. Quelques chiffres : 500 masques cousus par 7 couturières et 1 couturier ; plus d'une centaine déjà distribuée aux + 65 ans.

Cette initiative permet d'offrir, aujourd'hui, des masques cousus aux + 43 ans, que nous joignons à ceux de la Commune et du Département, récemment reçus, pour tous les + 2 ans.

Un grand MERCI à tous.

Si vous n'avez pas récupéré vos masques, il est encore temps. Il vous suffit de retourner votre fiche contact en Mairie, téléchargeable sur le site web.

## **Salles communales et Associations**

Hormis la Salle des Fêtes, les salles communales ont rouvert depuis le 2 juin, dans le respect de la réglementation en vigueur (effectifs limités et port du masque obligatoire).



Certaines associations, selon leurs possibilités, ont repris leurs activités.

Plus de précisions sur le site internet et la page Facebook de la Mairie.

Quelques dates et informations à retenir :

- **Association des écoles** : La Kermesse de l'école est annulée

- **Zumba/Fitsteps/Gym** : une séance découverte sera réalisée par vidéo, en direct, le samedi 27 juin de 14h30 à 16h30. Pour vous inscrire, contactez Maud au 06 16 26 61 59 ou sur la page Facebook « Zumba Maud ».

- **Chasse** : Le Ball Trap du 18-19 juillet est maintenu.

- **Paroisse** : Les messes sont, à nouveau, célébrées.

- **Théâtre** : Pour la pérennité de l'activité, l'association a besoin de bénévoles, pour aider à l'encadrement des jeunes, l'année prochaine.

Contactez Carolina au 07 67 88 37 15.

## **Club 'ADOS**

Le club ados n'a pas encore repris son activité. Une semaine « Vacances Actives » est organisée sur notre commune du 6 au 11 juillet.

Plus d'informations sur :



[www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/clubados-les-martres-de-veyre/](http://www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/clubados-les-martres-de-veyre/)

## **En bref**

### **Fibre**



Comme évoqué précédemment, une bonne partie des logements de la commune est maintenant éligible à la fibre, notamment à St-Georges et Lignat. Pour toute information concernant votre habitation, vous pouvez vous rendre sur le site <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique> afin d'être tenu informé par SMS et mail de l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique à votre domicile. Plus d'informations sur <https://www.auvergne-numerique.fr>

### **Marché du vendredi soir**

Afin de développer ce petit marché, l'équipe municipale souhaite faire venir d'autres producteurs locaux. En parallèle, afin de rendre ce temps plus convivial, nous vous proposons d'installer une buvette dès le mois de juillet. Cette idée, préambule à un projet plus conséquent, ne peut exister sans la participation des habitants. Nous invitons donc tous les Saint-Georgeois intéressés à se faire connaître, par mail, en Mairie. Vous serez recontactés par les élus en charge de ce dossier.



### **Enquête plan climat**



Mond'Arverne Communauté a noué un partenariat avec l'Université de Clermont-Ferrand Auvergne, sur la thématique du plan climat du territoire adopté le 23 janvier dernier.

Une vaste enquête auprès des habitants du territoire de Mond'Arverne est ainsi lancée via 5 questionnaires thématiques dont vous trouverez les liens sur le site internet de la Mairie.

Mairie :

Tel : 04 73 69 51 15

Mail : [mairie@saintgeorgessurallier.fr](mailto:mairie@saintgeorgessurallier.fr)

Site web : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/>

Le secrétariat vous accueille tous les jours :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Judi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

